

DU NOUVEAU POUR LES JEUNES ÉDUCATEURS FÉDÉRAUX (JEF)

Concept: former des jeunes à partir de 16 ans a été conçu en 2013 et mis en place en 2014.

Objectif: encourager l'engagement des jeunes au sein des associations et de favoriser le renouvellement des générations de responsables.

Public concerné : tout jeune qui s'engage à s'impliquer sur 3 ans dans l'encadrement (Point accueil jeune, école de cyclotourisme et ou séjour jeunes au sein d'une structure club ou CoDep, CoReg.

Prérequis :

- Avoir suivi le PSC1.
- Avoir effectué une randonnée route de 100 km ou 40 km de VTT.

Durée: 5 jours consécutifs, en internat, pension complète.

Constat : A ce jour, il a été formé depuis 2014 ≈ 410 jeunes. Le nombre de licenciés en 2019 ayant obtenu la qualification de JEF est de ≈ 290 jeunes soit 70% par rapport aux formés.

Actuellement un jeune ayant <18 ans peut s'inscrire à un stage JEF sans en référer au président du club ou au responsable de l'école cyclo, voire à ses parents!

Motivations des jeunes : Renforcer l'équipe d'encadrement du club, encadrement à la SNEJ, encadrement au trait d'union, convivialité, gratuité.

Solutions:

Seuls les jeunes en école cyclo depuis 3 ans au – ou + sont admissibles dans les stages Jeunes éducateurs fédéraux. La durée de la formation est de 4 jours consécutifs.

Le coût est de 25 euros par jour soit 100 euros pour le stage à la charge des structures (club, CoDep et CoReg) est versé à la Fédération qui règle le coût du stage (pédagogique, repas, hébergement et déplacements des formateurs) L'inscription au stage est validée par le responsable des inscriptions après avis du président de club ou du responsable de l'école cyclo.

Un stage pratique est à effectuer dans l'année qui suit le stage d'initiateur dans un club ou lors d'une organisation contrôlée par la Fédération ou ses structures (Club, CoDep, CoReg). Il se déroule sous couvert d'un éducateur fédéral. Il correspond à une mise en situation technique de l'initiateur au travers de 4 situations d'encadrement auprès d'un public de jeunes. Un rapport d'activité précisant l'intervention de l'initiateur et le bilan de ces 4 actions devra être remis au responsable pédagogique pour validation du diplôme d'initiateur.

Gérard Malivoir